

Le Quartier

Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex

N° 105

Mai 2011

Sommaire

Editorial	p. 2
Les jardins familiaux	p. 3
L'angoisse du papier ou la dérive sécuritaire	p. 4
Les oiseaux du quartier La Fontaine : le troglodyte	p. 5
Envie de lire ?	p. 5
Sous-préfecture d'Antony : vous avez dit pays des droits de l'homme ?	p. 6
Les ateliers d'arts plastiques, exposition et stages : des dates à retenir !	p. 7
La fête de la Saint Jean	p. 7
Un livre ne se jette pas !	p. 8
Les brèves	p. 9
En juin, des festivals à notre porte !	p. 10
La musique pour les enfants malades	p. 12
Une œuvre près de chez nous	p. 13
Le permis de conduire à points	p. 14
Le vinaigre blanc	p. 16
Histoire du lotissement des Castors de la Bièvre (suite et fin)	p. 18
Nos prochaines activités	p. 20



Dans ce numéro

La fête de la Saint Jean le 11 juin

Les jardins familiaux

La sécurité à tout prix, à quel prix ?

Permis à points

1,30 Euro

C'est déjà le temps des bilans de l'année !

Nous avons toujours d'excellentes relations avec les municipalités environnantes, et plus particulièrement avec celles d'Antony et de Fresnes.

La première nous a prêté un petit local dans l'espace « La Fontaine », nous permettant ainsi de pouvoir stocker nos archives, dispersées chez plusieurs responsables, et nous a renouvelé une subvention de fonctionnement sans laquelle nous aurions mis la clé sous la porte !

La seconde nous permet d'organiser la fête de l'été (antérieurement de la Saint Jean) – par le prêt de tentes et la fourniture de l'électricité – sur la butte du terrain des prés !

Une activité essentielle de notre association, la gymnastique, a pâti depuis deux ans de la fermeture, pour travaux, du gymnase La Fontaine.

Programmée en septembre prochain, la réouverture de la salle du réfectoire de l'ancien LEP La Fontaine permettra à nos gymnastes de retrouver, localement, cette activité qui rassemblait, il y a deux ans, 70 participantes les mardi et vendredi soirs !

BULLETIN D'ADHÉSION

ou de

RENOUVELLEMENT⁽¹⁾

à Association « Vivre à La Fontaine St-Ex »

M. _____

Adresse _____

Mail _____

désire être adhérent de l'Association et recevoir gratuitement le journal « Le Quartier » :

sous forme papier (1) par mail (1)

Cotisation : 9 €

Paiement par chèque (libellé au nom de l'Association « Vivre à La Fontaine Saint-Ex » ou en espèces) (1).

Déposer ce coupon et votre règlement dans la boîte aux lettres de l'Association, 118, avenue Saint-Exupéry ou par courrier : Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex, 118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.

(1) Barrer la mention inutile.



Durant ces deux années de « vaches maigres », seules cinq adhérentes ont régulièrement pratiqué leur sport au centre Malraux... Les soirs où il était disponible !

Pour ces cinq gymnastes méritantes, une participation réduite leur sera demandée pour la prochaine saison 2011-2012.

Pour toutes les autres, que nous souhaitons aussi nombreuses que les années passées, la participation pour l'année est fixée à 90 euros !

Nous espérons conserver la « prof » actuelle, excellente aux dires des pratiquantes, qui a également supporté les aléas dus à la fermeture occasionnelle, et des fois imprévues, de la salle du centre Malraux ! Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant.

Nos activités traditionnelles, promenades, Téléthon, jouets de Noël, foire à tout, langue des signes, arts plastiques, fête de l'été... sont reconduites. De nouvelles peuvent éclore si des nouveaux animateurs se proposent.

Notre boîte aux lettres, à l'extérieur droit, au 118 avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.

Le Président, Gérard FABBRI

01 43 50 74 06

Courriel

vivrefontaine@yahoo.fr



LES JARDINS FAMILIAUX

En ce début de printemps, une promenade dans le parc de la Bièvre, derrière chez nous, m'a fait redécouvrir les jardins potagers. On les appelle les Jardins familiaux.

Ce sont des lotissements de parcelles de terre mis à la disposition de particuliers jardiniers et de leur famille afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et qu'ils les cultivent pour leur consommation personnelle à l'exclusion de tout usage commercial.

Ces jardins dépendent de L'Haÿ-les-Roses qui compte 24 jardins familiaux situés dans le parc des jardins du Val-de-Bièvre (avenue Flouquet).

Depuis 1995, ces jardins sont gérés par une association : la « Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer ».

En bons petits reporters, nous sommes allées questionner nos jardiniers locaux pour connaître le fonctionnement de ces parcelles de nature en pleine ville. Plus que de simples jardins potagers, ces parcelles ont un but social et écologique. En effet, elles renforcent le lien social et sensibilisent à la protection de l'environnement.

La mairie de L'Haÿ-les-Roses met à la disposition de ses habitants 24 parcelles à géométrie variable de 200 m² chacune comprenant des abris de jardins. Le tarif est de 260 euros l'année, le bail courant du 11 novembre au 10 de l'année suivante, renouvelable chaque année, l'eau est comprise, répartie sur les 24 jardins à part égale. Pas de critère de sélection dans l'attribution des lots si ce n'est de résider à L'Haÿ et de s'y connaître un peu en jardinage, mais on ne vous demandera pas un brevet d'agriculteur. L'attente pour obtenir une parcelle est de un à trois ans, elle dépend de la disponibilité des parcelles, déménagement, abandon.

Le jardinier a des obligations de culture : il doit cultiver uniquement des légumes diversifiés, quelques fleurs en ornement sont autorisées. La plantation d'arbres est interdite, mais il y en a deux d'origine, ainsi que des arbustes à petits fruits à l'extérieur de la parcelle le long des chemins de séparation. Des arbres en cordons sont autorisés en petite quantité pour garder le maximum de place aux légumes. Il ne faut



pas plus d'un quart de la parcelle d'un même légume. L'ensemble doit rester agréable au regard. Laisser une parcelle à l'abandon entraîne la fin du bail. Quand vous vous promenez, vous découvrez ainsi des légumes de toutes sortes, des fraisiers, de la rhubarbe, des herbes aromatiques. C'est une production pour la consommation familiale. La vente est interdite.

Ces terrains sont uniquement là pour être cultivés, pas de place pour des fêtes, même familiales, ni pour le farniente sur un transat. À la rigueur, on peut prendre son repas de midi avec sa famille ou ses amis, mais en restreignant le nombre, pas de fête. Il est permis de mettre un fauteuil pour se reposer, un parasol pour se protéger du soleil. Aucune construction n'est autorisée, elles existent à l'origine et elles doivent être entretenues. C'est obligatoirement le locataire qui cultive son jardin, mais il peut y avoir de l'aide en cas de maladie par exemple.

Les rapports entre les jardiniers sont très conviviaux. En grands passionnés qui se respectent, ils échangent entre eux leurs savoir-faire et leurs trucs. Il existe aussi des échanges avec les passants curieux de cette vie rurale au sein de la ville. Aucune détérioration ou vandalisme n'est à déplorer. Quelques vols parfois, mais globalement les jardins sont bien respectés. Quant aux petites bêtes qui voudraient venir grignoter la carotte, les terrains sont bien clos.

Irène Gellée et Sylvie Blanzin

**MOINS CHER QUE MOINS CHER
C'EST POSSIBLE
Discounter PNEUS - 92 IDF**



TOURISME - 4 x 4 - UTILITAIRES

01 55 52 00 86

www.pneus-discount.fr

RN 20 ANTONY 92160

**Pour faire une demande,
adresser un courrier à l'adresse ci-dessous :**

Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer
Fédération Nationale de Jardins Familiaux
12, rue Félix Faure
75015 Paris

Jardins franciliens Vallée de la Bièvre, 01 45 40 36 16
Madame Roncin, responsable régionale.
www.jardins-familiaux.asso.fr

L'ANGOISSE DU PAPIER OU LA DÉRIVE SÉCURITAIRE

Régulièrement, nous recevons le compte rendu du conseil syndical de la Résidence La Fontaine. Cette lecture indispensable est des plus angoissantes. À chaque fois, la question s'insinue dans notre esprit : que va-t-on devoir encore payer ? Quel projet onéreux est à l'ordre du jour ? Parfois un soulagement laisse place à l'inquiétude, mais souvent, on se transforme en Picsou voyant ses dollars disparaître comme des bulles de savon.

La Résidence commence à se faire vieille et de nombreux travaux d'entretien et de réparation sont à prévoir. Des travaux de rénovation aussi, mais qui s'associent le plus souvent avec le mot sécurité. Comme si la rénovation n'avait de but que de protéger le résident des terribles dangers de notre société. Dans le compte rendu du mercredi 16 mars, on trouve quelques exemples de cette association « abusive ».

Un projet de vidéosurveillance pointe le jour. J'entends déjà le clic de la porte qui se ferme derrière moi et l'œil froid de la caméra qui suit mon pas. Alcatraz me voilà ! La vidéosurveillance, le mot à la mode, le nec plus ultra de la dénonciation anonyme. Je me suis souvent demandée pourquoi la population acceptait d'être filmée et surveillée en permanence.

Mis à part le grand discours sécuritaire, je me suis interrogée si, en fait, la vidéosurveillance n'était pas un moyen de régler, une fois pour toute, une question morale épineuse, la notion de délation. Nous élevons nos enfants dans la notion humaniste « ce n'est pas bien de dénoncer ses camarades ». Par contre, nous sommes confrontés, devant des cas graves, à demander aux mêmes enfants, pour leur sécurité ou la sécurité de l'autre, de dénoncer celui qui s'est mis hors la loi... Nous élevons donc nos enfants dans un dilemme, la délation c'est mal, mais tout bon citoyen doit respecter la loi et porter assistance à une personne en danger, donc dans certains cas « renseigner » (dénoncer à) la police. Les choses se corsent encore quand la loi devient elle-même si sécuritaire, voire anti-démocratique, que l'individu responsable se sent parfois dans l'obligation morale de la transgresser.

Et la vidéosurveillance, me direz-vous, quel rapport avec ce dilemme moral ? Eh bien, elle nous permet justement de ne pas le résoudre. L'image anonyme, enregistrée, remplace nos yeux. La vidéo nous évite ce choix douloureux, voire celui de ne pas voir. Nous ne sommes plus des citoyens responsables. Dois-je dénoncer ce vagabond qui dort sous mon porche ? L'image est là irréfutable. La police peut venir déloger le fautif sans que nous ayons à intervenir.

Pour revenir à notre compte rendu, nous noterons que le nec plus ultra du visiophone que nous aurions



dans nos appartements permettrait aussi de diffuser des informations relatives à la copropriété. Vu le nombre de notes peuplées d'interdits, de rappels à l'ordre qui parsèment nos tableaux d'informations dans les halls d'entrée, je ne peux m'empêcher de penser à *big brother* rentrant chez moi.

Un autre chapitre s'intitule tout simplement « Sécurité ». Ce passage m'a fait beaucoup sourire. Il est demandé la suppression des deux haies d'arbustes situées dans le centre commercial qui sont, lit-on, « utilisées bien souvent par certains jeunes pour se camoufler ou se cacher lors d'intervention de police, ce qui est préjudiciable en termes de sécurité ». Or, il y a quelques années, je me suis heurtée à des policiers qui se servaient du même genre de haies (devant le 124) pour se dissimuler dans le but d'intercepter des jeunes. Comme quoi... Ceci dit, que le petit terre plein dans le centre commercial soit réaménagé et agréablement fleuri serait très souhaitable. Mais pourquoi le faire au nom de la sécurité en pointant du doigt, de nouveau, les jeunes ?

Pour finir j'ai été surprise par une « étude porte » en cours « pour la modification des entrées d'immeubles et des portes vitrées qui pourraient être remplacées, à terme, par des ensembles aluminium ». « Bonjour mon porte-monnaie ! » s'insurge le Picsou qui dort en moi. Mais n'y a-t-il plus d'impératif architectural qui nous oblige à conserver les agencements d'origine ? Sommes-nous encore dans une approche sécuritaire ? À suivre...

Sylvie Blanzin

LES OISEAUX DU QUARTIER LA FONTAINE : LE TROGLODYTE

Le troglodyte mignon (dans le sens de petit) doit son nom aux cavités où il aime construire son nid. C'est un oiseau très courant, mais peu connu : il faut être attentif pour l'observer car il est discret et son plumage couleur feuille morte n'attire pas l'attention. Le troglodyte est l'un de nos plus petits oiseaux (9 grammes en moyenne), seul le roitelet est plus menu que lui. Très vif, très remuant, il ne peut être confondu avec aucun autre : sa queue courte et relevée lui donne une silhouette unique. Il vole de buisson en buisson et se déplace près du sol en se cachant aussi bien que possible. C'est assez bas qu'il construit son nid très particulier, en boule, avec l'entrée sur le côté, dans des cavités, des tas de bois, des broussailles. En fait, c'est le mâle qui choisit l'emplacement du nid et le bâtit, ou plutôt les bâtit, car il en fabrique plusieurs, en mousse, herbes et feuilles, et quand il réussit à séduire une femelle par son chant, celle-ci choisit le nid qui lui conviendra et elle le termine en le tapissant de poils et de plumes. Les parpaings pour Monsieur, le papier peint



pour Madame... Le nid servira pour deux couvées successives, et les enfants de la première couvée aideront à nourrir ceux de la seconde. Les nids mis de côté ne sont pas inutiles : ils serviront d'abri pour le mâle ou les jeunes pour passer la nuit au chaud. Un troglodyte qui se débrouille bien peut séduire plusieurs femelles, mais toute médaille a son revers : il lui faudra contribuer à nourrir plusieurs nichées...

Son chant est très aigu et puissant : difficile d'imaginer qu'il puisse être émis par un si petit oiseau.

Il se nourrit d'insectes, d'araignées et de vers.

Il vit dans toute l'Europe et en Afrique du Nord. En général sédentaire, il migre peu ; mais des oiseaux scandinaves viennent passer l'hiver sous nos climats.

C'est une espèce protégée et qui n'est pas menacée. Ses ennemis sont les rongeurs et les chats qui peuvent trop facilement atteindre les nids installés près du sol. On voit même des coucous pondre dans leurs nids, sans en craindre l'exigüité.

Jean Touzeau

ENVIE DE LIRE ?

N'hésitez pas, poussez la porte de la BIBLIOTHEQUE POUR TOUS 1, rue Pierre Kohlmann à Antony

La bibliothèque est installée dans la Résidence La Fontaine depuis bientôt quarante ans... mais la connaissez-vous vraiment ?

Si vous voulez en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site Internet à l'adresse suivante : biblioupourtous-antony.org.

La bibliothèque est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 16 h à 19 h, les mardis de 10 h à 12 h, les jeudis de 16 h à 20 h.

Heure du Conte les mercredis 1^{er}, 15 et 29 juin 2011 de 10 h à 11 h.

Vous serez accueillis par une équipe de bibliothécaires heureuses de vous faire partager leurs coups de cœur et de vous présenter leurs dernières acquisitions.

Nous vous rappelons que la bibliothèque participe au Prix du roman des lecteurs d'Antony organisé par la Médiathèque Anne Fontaine. Vous y trouverez les dix livres de la sélection.

N'hésitez plus, venez vous renseigner !



SOUS-PRÉFECTURE D'ANTONY : VOUS AVEZ DIT PAYS DES DROITS DE L'HOMME ?

De bon matin vers 7 heures, je suis allée voir ce qui pour moi, quelques semaines plus tôt, me semblait inimaginable dans notre « petite banlieue » proprette.



À deux pas de notre quartier, à la Sous-préfecture, dès deux heures du matin, une longue file de ressortissants étrangers s'est formée : étudiants, femmes avec enfants, couple mixte, homme et femme d'âge mûr, ouvrier ou cadre, toutes nationalités confondues. Je suis venue un jour de printemps, il me semblait que ce serait moins sordide qu'un matin noir de pluie ou de neige. La chose paraît plus soft sous les arbres en fleurs.

Tout a débuté quand mon ami a dû renouveler sa carte de séjour. Il m'annonça qu'il devait se lever tôt pour être au plus tard à 6 heures à la Préfecture. Ingénue, je m'étonnai : « Mais la Préfecture ouvre si tôt ? ». Le ridicule ne tue pas, mais parfois il vaudrait mieux se taire. Quand il est rentré bredouille sans avoir pu déposer son dossier, vers 10 heures, ainsi que les deux autres fois où il s'était présenté encore plus tôt, j'ai commencé à me dire qu'il y avait quelque chose qui clochait dans mon petit monde bien ordonné.

Alors j'ai cherché à me renseigner, interroger les partenaires sociaux et j'ai constaté que selon les départements, les bureaux des étrangers ne fonctionnaient pas partout de la même façon, et que malheureusement le département des Haut-de-Seine se révélait être relativement inhumain dans le fonctionnement et peu respectueux du citoyen étranger.

Le bureau des étrangers ouvre à 8h45. Un agent distribue alors « 15 tickets » qui leur donneront peut-être le droit d'avoir un rendez-vous pour que leur situation soit examinée et 100 pour les renouvellements ou prolongation des récépissés. Enfin, c'est ce qui officielle-

ment est dit. En fait, les 15 tickets pour les nouveaux dossiers ne sont distribués que le mardi et parfois, sans raison donnée, aucun... Les demandeurs arrivent dès deux heures du matin pour avoir une chance d'obtenir les fameux tickets. Beaucoup savent qu'ils rentreront bredouilles. Six heures d'attente sans aucune protection contre les intempéries, sans toilette, parfois avec des enfants en bas âge puisque l'administration impose la présence des enfants et du conjoint pour les familles.

Une fois que le ticket tant convoité est obtenu, commence une nouvelle longue attente qui pourra durer toute la journée, dans l'espoir au moins de recevoir un récépissé. Les récépissés remplacent momentanément la carte pendant trois mois, temps officiel pour avoir une réponse à son dossier de régularisation. Cependant, les délais sont, en fait, de quatre à huit mois et aucune réponse écrite n'est plus envoyée. Les étrangers doivent donc se déplacer pour connaître l'évolution de leur demande ou renouveler la validité du document. Une journée de travail perdue donc, mais plus sûrement deux ou trois car il faudra revenir, c'est sûr, et recommencer la file dans la nuit.

Les témoignages sont nombreux du non-respect des droits des étrangers, vous en trouverez une pléiade sur Internet. Mais ces étrangers dont les trois quarts vivent depuis des années en France, payent leurs impôts et sont parfaitement assimilés, restent stoïques dans leur longue attente sans beaucoup d'illusion sur la patrie des Droits de l'Homme. Paradoxalement, c'est nous, amis, conjoints, qui avons honte de notre pays.

Toutes les préfectures ne fonctionnent pas de cette façon. À Paris, pas de file d'attente, les rendez-vous se prennent pour une date et heure fixe sur le net. Dans le 95, c'est par téléphone que l'on prend son rendez-vous. Le 93 fonctionne comme le 92 à « l'arrache ». Il est à remarquer que ce genre de système entraîne des pratiques douteuses comme des individus qui vendent leur service pour faire la queue à la place des ressortissants les plus aisés, mais aussi des mouvements de révolte qui suscitent l'intervention immédiate des policiers...

Submergé par les demandes ? Manque de personnel ? Manque d'organisation ? Conception dévoyée du système public ? Volonté politique ? Les raisons, je ne les connais pas, mais les conséquences sont inadmissibles.

Sylvie Blanzin

LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES, EXPOSITION ET STAGES DES DATES À RETENIR !

Toute l'année, le mercredi après-midi, une vingtaine d'enfants de l'atelier a travaillé sur le thème de l'Amérique du Sud et Centrale.

Cette année fut fort riche et nous vous invitons tous à venir découvrir les œuvres des enfants :

• **le mercredi 22 juin à partir de 15h30 à l'espace La Fontaine.**

Cette manifestation est l'occasion pour les enfants d'exposer leurs réalisations, de visionner les diaporamas des photos prises au cours de l'année, de découvrir le programme de l'année suivante. Les familles en profitent pour faire les pré-inscriptions pour l'année 2011-2012 et inscrire les enfants, si elles le désirent, pour les stages d'été. Un goûter vous attendra ainsi que des activités pour les plus jeunes.

• **les lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 juillet, un stage est organisé.**

La journée commence à 9 heures et se termine vers 17 heures. Chaque matin, nous partirons visiter un lieu artistique qui servira de tremplin pour les créations de l'après-midi. Un pique-nique apporté par les enfants sera consommé dans un jardin à proximité.

Nous visiterons :

– **le musée Bourdelle**, sculpteur contemporain de Rodin. Des statues monumentales nous attendent dans un jardin intime, la visite de l'atelier permettra de sentir encore la sciure de plâtre...

– **les galeries d'arts du quartier Saint-Germain-des-Prés**. Une approche de l'art contemporain, peinture, sculpture, photographie, meubles et objets design... (repas dans le jardin du Luxembourg) ;

– **le parc de Sceaux** : observations et photographies des arbres. Recherche des détails et des textures (écorce, nœud d'un arbre, lichen, mousse). Les statues du parc et ramassage de matière naturelle...

Une journée de stage : 35 euros ; deux journées : 60 euros ; trois jours : 75 euros (prix des visites incluses). Réduction de 10 % pour les enfants de la même famille. Chacun apporte son pique-nique et les tickets pour les trajets. **Pour tous renseignements, joindre Sylvie : 06 11 27 43 23.**

Sylvie Blanzin

LA FÊTE DE LA SAINT JEAN

Nous avons eu très peur que cette année, la fête de la Saint Jean soit supprimée par manque de bras. Mais devant le risque d'annulation d'une fête qui subsistait depuis plus de trente ans, les résidents se sont mobilisés. La fête aura donc bien lieu.

Précisément le jour de la Saint Jean car les tentes prêtées par la commune de Fresnes ne sont pas disponibles ces jours-là. Mais quelques jours avant. **Le samedi 11 juin de 19 h à 1 h du matin.**

Vous pourrez, comme les années précédentes, venir pique-niquer sur la butte du Parc des Prés. Des barbecues vous attendront ainsi qu'un stand de consommables où vous pourrez acheter des sandwiches, des viandes à cuire, des gâteaux, des boissons, des bonbons.

Des stands de jeux pour les enfants (pêche à la ligne...) distrairont nos bambins. Une tombola est organisée, les billets seront vendus dans la semaine précédant la fête ainsi que le jour même. Le tirage au sort par une main innocente aura lieu vers 22 heures, juste avant la grande flambée.

Comme chaque année, le karaoké fera la joie des ados et des moins jeunes. Mais cette année, la chorale AVF (chansons de variétés française, Nougaro, Gainsbourg, Dassin...) et la chorale d'Antony Jazz (jazz et gospel) viendront vous offrir une représentation gratuite de 19h30 à 21h.

À la tombée de la nuit, la gigantesque flambée clôturera cette soirée. Venez nombreux participer, mais aussi soutenir cette fête...

LAVE PRESSE FONTENELLE

Un artisan à votre service



L A V E R I E
P R E S S I N G
N E T T O Y A G E
T A P I S E T C U I R

Ouverture du mardi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi

de 8h à 12h30 et de 15h à 19h

Centre Commercial La Fontaine

14, place de la Résidence

92160 ANTONY

Tél. 01 43 50 17 63

RC 78 A 7910 – Siret 313 685 711 00019

UN LIVRE NE SE JETTE PAS !

Les faits sont là : 99 % des Africains n'accèdent ni à la presse magazine ni aux livres dans leur immense diversité, pas même les livres indispensables. C'est pourquoi tout un discours officiel de la Banque Mondiale, du FMI, de l'OIF... est une duperie. On peut le voir en France où la plupart des mères venues d'Afrique sont incapables de lire une notice ou un mode d'emploi, avec des conséquences parfois mortelles comme au Mali, au Niger, au Tchad, etc. Pire, une majorité de ceux qui ont été alphabétisés retombent dans l'illettrisme. C'est un formidable gâchis, mais nous pouvons le combattre. Le Français en Partage – qui regroupe une vingtaine d'associations en France et plus d'une centaine en Afrique – s'est concentré sur des réponses concrètes à ce problème qui entrave tout développement possible dans un ensemble de pays où il y a plus de 500 langues locales et 250 millions d'habitants. Dans ces pays, le français est un trait d'union et une ouverture sur le monde. Ce problème ne peut être résolu qu'en proposant, durant des années, des livres divers qui correspondent aux besoins et aux demandes.

Sortir de la logique de la « Françafrique » !

Depuis 1960 où commencent les diverses Indépendances, tout un système d'assistanat s'est mis en place, basé sur des affirmations misérabilistes et sur l'avidité sans scrupule de certains.

En fait, « on » a contribué à faire disparaître les librairies par un ingénieux système de corruption institutionnelle, avec les résultats que l'on sait ! Il faut renverser la tendance et permettre un accès abondant à l'écrit dans sa riche diversité. Il faut sortir de la seule logique du don et trouver un équilibre nouveau avec la possibilité d'acquisition à des prix adaptés aux réalités locales. Car il est impossible de payer le prix français quand on gagne le vingtième ou le trentième du salaire de base en France, pour autant que l'on jouisse d'un salaire ! Mais pratiquer des prix adaptés, suppose l'intervention de vraies subventions qui ne sont jamais arrivées, lobby mafieux oblige. C'est là que *Le Français en Partage* intervient, à la recherche d'un équilibre harmonieux entre les dons de qualité (par opposition aux dons-poubelles) et les ventes ponctuelles à prix réduits qui laissent aux lecteurs une totale liberté de choix et préparent la naissance d'un nouveau réseau de librairies africaines. Mais une vente ponctuelle n'est jamais rentable si l'on pratique le prix réduit : elle repose d'abord sur une main d'œuvre bénévole.



Première foire du livre à Pointe Noire au Congo (février 2011).

LFP, un bénévole solidaire et des donateurs motivés : parlez-en !

Il est impossible d'atteindre ces objectifs sans l'appui de bénévoles engagés et de donateurs motivés qui y contribuent, même modestement. En Ile-de-France, les locaux sont chers, les collectes difficiles, la préparation des livraisons minutieuse et nécessitant tout un matériel, rubans, cartons, palettes et film, puis des coûts de transport croissants. Deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, les bénévoles s'affairent dans le 13^e arrondissement de Paris et reçoivent les voitures chargées de livres que d'autres bénévoles, après une formation rapide, sont allés chercher un peu partout. En fait, s'il faut des livres de toutes sortes, il y a des priorités, avec en tête les dictionnaires (la France est le pays d'Europe où l'on change le moins de dictionnaire !), les livres pour enfants et BD, le parascolaire (Annabac, Annabrevet, les techniques). Plus d'un million de livres expédiés, c'est beaucoup et peu à la fois. C'est très peu si l'on songe aux DEUX MILLIARDS d'euros de livres et magazines utiles et en bon état qui sont froidement jetés chaque année, dont UN MILLIARD en Ile-de-France, soit plus que toutes les Banques Mondiales réunies ! Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières et *Le Français en Partage* fait partir de plus en plus de conteneurs dont chacun contient plus de 20 000 livres sélectionnés avec beaucoup de soin par des bénévoles.

Denys Ferrando-Durfort

À Antony, une permanence de *Français en partage* est tenue tous les derniers mercredis du mois sur le parking du centre commercial de la résidence La Fontaine. Vous pouvez venir déposer vos livres et prendre des renseignements. Ou appeler au 06 11 27 43 23.

Saison gymnastique 2011-2012. En prévision de la rentrée sportive, nous vous invitons à faire vos préinscriptions soit par courrier (Association Vivre à la Fontaine Saint Ex, 118 av. Saint-Exupéry, 92160 Antony), soit par mail vivrefontaine@yahoo.fr

Pour rappel, les frais d'inscription sont fixés à 90 euros (adhésion à l'association comprise). Les cours ont lieu le mardi et le vendredi soir de 20 h à 21 h. Le cours aura lieu dans l'ancien LEP (près du collège La Fontaine).

Un certificat de santé vous sera demandé ainsi qu'une photographie.

Les piscines pour l'été. Pour cet été, ne pas compter sur la piscine des Blagis qui est en rénovation jusqu'à fin 2011. Il nous reste, toute proche, la piscine la **Grenouillère** qui ouvre ses portes le vendredi 20 mai jusqu'au dimanche 4 septembre de 9h à 19h tous les jours. Mais vous avez aussi **une piscine à l'Hay-les-Roses** (21, rue du Hameau, tél. 01 49 73 38 80), **une piscine à Fresnes** (2, avenue du Parc des Sports, tél. 01 46 68 11 40) et deux à Antony : **Piscine Les Iris** (98, rue Adolphe Pajeaud, tél. 01 46 68 36 92) et **Piscine Lionel Terray** (164 bis, avenue du Président Kennedy, tél. 01 46 68 58 50).

Récupération des livres par l'association Français en Partage

La récupération des livres se fera **mercredi 29 juin de 18 h à 19 h** sur le parking du centre commercial.

Il n'y aura pas de collecte spécifique au mois de juillet et au mois d'août mais, en cas de grandes quantités de livres à donner dans cette période, téléphoner au 06 11 27 43 23 pour prendre rendez-vous.

Autres collectes : 28 septembre et 26 octobre.

Kermesse à la Fontaine. La kermesse de l'école maternelle aura lieu le samedi 18 juin au matin.

Atelier 13. En octobre, nous recevrons la hautboïste et écrivain Irina Dopont pour un Concert-Lecture autour de poésies de sa composition... Cf. <http://irinadopont.com>.

Si vous souhaitez être informé par email de ces concerts, il suffit de nous en faire la demande à l'adresse suivante : p-h.flores@club-internet.fr.

INKIPIT : une librairie sur la N20 qui organise des séances de dédicace et des ateliers littéraires.

Le samedi 4 juin de 15 h à 18 h, Fantômette est de retour ! Cette année, à l'occasion de son anniversaire (50 ans !), Hachette réédite les aventures de la super héroïne. Séance de dédicace avec Georges Chaulet.

Librairie-papeterie
Du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h.
57, avenue Aristide Briand
92160 Antony
01 46 89 39 75
Inkipit92@orange.fr

L'opéra en plein air au parc de Sceaux (du 2 au 4 juin à 21h15)

Cette année : *Madame Butterfly*. C'est un opéra italien en trois actes de Giacomo Puccini (1858-1924) créé à la Scala de Milan le 17 février 1904.

Cette histoire se passe à Nagasaki au Japon en 1904. Le lieutenant de Marine américain Pinkerton, de passage, décide d'épouser, à la mode japonaise, une jeune geisha âgée de quinze ans prénommée Cio-Cio-San, dont la traduction anglaise est « Madame Butterfly ». Ce mariage est pris très au sérieux par la jeune fille japonaise, mais lui se marie avec une américaine sans la prévenir, puis il repart dans son pays. Espérant son retour, Butterfly lui reste fidèle. Trois ans plus tard, Pinkerton revient au Japon, avec son épouse Kate, sans aucune intention de retrouver Butterfly. Cette dernière est au contraire pleine d'espoir et de joie en apprenant le retour tant attendu de son époux, le père de son enfant...

Billetterie : Maison du tourisme, 70, rue Houdan (pavillon du jardin de la Ménagerie). Tél. : 01 46 61 19 03. Tarifs des billets : à partir de 39,00 €.

Tombola de la fête de la Saint Jean du 11 juin 2011.

N'hésitez pas à acheter les billets de tombola, de nombreux lots sont à gagner. Vente devant Simply Market les samedis matins à partir de 10h30 les 4 et 11 juin.

Prix du billet : 1 euro.

Petites annonces

• Besoin de vacances !

Voici un petit gîte, « La casa Lou », très sympathique, pas loin de la mer, dans la région de Perpignan. C'est un gîte aux couleurs acidulées idéalement situé dans les Pyrénées-Orientales, sur le littoral du Roussillon (plage à 5 mn), type F3, de plain-pied donnant sur un immense parc pouvant recevoir 2 à 4 personnes.

C'est un 3 épis « Gîtes de France » sous la référence 109408.

Pour tout renseignement : Nicole Bastide-Raboujet, tél. 06 76 48 98 72.

E-mail : n.raboujet@perpignan-mediterranee.org;

Site pour photo :

<http://casalou.pagesperso-orange.fr/index.html>

• Auxiliaire de vie depuis 18 ans, diplômée, habitant la

Résidence La Fontaine, honnête et compétente, cherche heures de travail, en semaine, auprès de personnes âgées. Mme Annie Famel, Tél. 01 46 61 41 37.



EN JUIN, DES FESTIVALS À NOTRE PORTE !

Cette année la recherche des festivals fut fructueuse. Basée sur deux critères : être le plus proche possible de notre quartier La Fontaine et pas trop cher, voire gratuit.

Festival des droits humains et des cultures du monde

Du 18 au 26 juin

Tout près de chez nous, car certaines animations ont lieu au Parc de la Bièvre (en bas de la rue des Cottages) ou au Moulin de la Bièvre, ce festival a pour thème « les enjeux de la révolution tunisienne et l'Amérique latine dans les arts et la politique ». Des débats, des expositions, des films et des concerts se succèdent durant neuf jours à l'Hay-les-Roses.

Musique tunisienne

Samedi 18 juin de 20h00 à 22h30, Moulin de la Bièvre (sur invitation) : concert du chanteur tunisien Mohamed Bhar (chant et luth), Nabil Gannouch (flûte), Tarek Maatoug, (percussion) et Houda Zekri (chant), suivi du groupe Ziyara.

Musique des Antilles

Vendredi 24 juin, « Au cœur des Antilles françaises : la Guadeloupe » :

• **18h30**, « Les tambours de la liberté » au Moulin de la Bièvre (entrée libre). Luc Saint-Éloy, concepteur et metteur en scène de ce spectacle, nous fera découvrir, avec diverses formations, la mémoire de la résistance à l'esclavage à travers le KA, tambour traditionnel, des rythmes, des danses qui racontent comment les esclaves ont inventé des sonorités nouvelles, inspirées, bien évidemment, des racines africaines.

• **20h30**, concert de musique guadeloupéenne au Moulin de la Bièvre (entrée libre). Première partie, le Groupe Balkouta et deuxième partie, la chanteuse Mathilde Albon Jacobson et son orchestre.

Musique Latine

Dimanche 19 juin à 14h00, « Au cœur de la jeunesse et du métissage » au parc de la Résidence Jean XXIII (entrée libre). Concert d'un ensemble de huit musiciens, dirigé par

Georges Boukoff, qui vous fera voyager de Cuba à l'Argentine avec un répertoire inspiré de tous les styles de musique sud-américaine.

Mercredi 22 juin à 20h30, Les Fleurs Noires : orchestre composé de dix jeunes femmes unies par la passion du tango, « Les Fleurs Noires » est né de la confluence des origines argentines et françaises. à l'Espace Dispan de Floran à L'Hay-les-Roses (10 €),

Jeudi 23 juin à 20h30, Miguel Gomez (maître de la Conga et des percussions latines) au Moulin de La Bièvre (gratuit).

Samedi 25 juin à 20h30, Quilapayun (musique traditionnelle populaire chilienne) à l'Espace Dispan De Floran (10 €).

Dimanche 26 juin

– à **14h00**, la Parade musicale de L'Hay-les-Roses aux couleurs du Brésil. Cette parade sera encadrée par des formations professionnelles du Brésil (Orchestra de Frevo de Paris, Tambores Nago) et du Maghreb (Fanfarai), avec la participation de nos orchestres amateurs de batucada et de steel drums, la Papayera, fanfare latine du Conservatoire de Fresnes et l'ensemble antillais de « tanboudibas » du groupe Miyo.

– à **partir de 15h30** (entrée libre), des animations musicales et festives auront lieu tout l'après-midi au Parc de la Bièvre.

Une collecte de matériels scolaires et sportifs sera organisée au bénéfice des enfants d'Haïti. Orchestres de percussion de L'Hay-les-Roses. Activités festives et ludiques pour tous les publics. Orchestres brésiliens Orchestra de Frevo de Paris et Tambores Nago. Orchestre Fanfarai. Ensemble de guitares de l'AFDCCS.

– à **20h30**, concert de clôture :

1^{ère} partie : l'orchestre de Steel-drums, PAN A PANAME.

2^{ème} partie : la chanteuse colombienne Nancy Murillo & Pazífico.

– à **23h00**, feu d'artifice sur des musiques d'Amérique latine.

Programmation complète

<http://www.festival-de-lhay-les-roses.fr/edition2011/programmation.html>



CLUB SUSHI

Spécialités japonaises
sélectionnées et préparées à la commande
Livraison à domicile

Restauration sur place, à emporter et en livraison
Ouvert tous les jours sauf samedi midi et dimanche midi.

Offre spéciale
pour les lecteurs (sur présentation du journal)
3 menus au prix de 2 à emporter

*Valable jusqu'au 30 novembre 2011

10, place de la Résidence, 92160 ANTONY • 01 43 50 08 03

Parfums de musiques 4 et 5 juin - 11 et 12 juin

Des concerts gratuits (juste l'entrée à la Roseraie départementale de l'Hay-les-Roses 3 € et 1,5 € (enfants).

Le festival *Parfums de Musiques* nous propose deux parcours imaginés loin des autoroutes uniformes de la musique mondialisée. Le premier parcours, conduit en lien avec l'Année des Outre-mer, nous donne rendez-vous chacun des samedis : le 4 avec le groupe de troubadours haïtiens des Frères Dodo réuni autour du musicien martiniquais Dédé Saint-Prix ; le 11 avec le Kanéka de Nouvelle-Calédonie du groupe Dick et Hnatr. Le second parcours nous mène sur la route de l'Inde du Nord en passant par deux étapes en Asie centrale le dimanche 5 : avec la jeune chanteuse Güllü Muradova, représentante raffinée du Mugam d'Azerbaïdjan, puis avec le foisonnement de musiques inspirées par la nature du groupe kirghiz Tengir Too. Le voyage se prolonge le dimanche 12 avec la musique hindoustanie du trio népalais Sur Sudha, pour se terminer par un concert consacré au Rajasthan avec le groupe Divana.



Samedi 4 juin à 17h00, Dédé Saint Prix (photo ci-dessus) : salsa cubaine, calypso de Trinidad, reggae jamaïcain, compas haïtien...

Dimanche 5 juin à 15h00, Gullu Muradova, Jeune chanteuse d'Azerbaïdjan.

Dimanche 5 juin à 17h00, Tengir Too : musique du Kirghizistan.

Samedi 11 juin à 17h00, Dick et Hnatr : ce couple est le représentant du « Kaneka », style musical de la Nouvelle Calédonie.

Dimanche 12 juin à 15h00, Sur Sudha : musique népalaise : sitar, flûte, tabla.

Dimanche 12 juin à 17h00, Divana : musique traditionnelle du Rajasthan.

Musique franco-américaine de Thiais du 24 au 26 juin

Théâtre de Verdure du Parc de l'Europe (rue Victor Basch, à proximité du Commissariat de Police de Thiais). 1 concert : 10 € - 3 concerts : 25 € - Gratuit jusqu'à 13 ans.

Un plaid ou une chaise pour s'installer dans le théâtre de verdure. L'an passé, c'était la chorale pour 100 voix de Gospel

et c'était sublime. Alors cette année, ne ratez pas Liz Mc Comb : de telles voix ont tendance à disparaître...

Vendredi 24 juin à 20h45, Liz Mc Comb : sa voix unique, son charisme et sa présence scénique font d'elle une diva du chant gospel. Une diva naturelle.

Samedi 25 juin à 20h45, Sylvie Vartan.

Dimanche 26 juin à 18h00, Soul Family : Bernie Hopman, directeur musical, pianiste et arrangeur de Soul Family, propose Tribute to Ray Charles and friends où les plus grands succès de Ray Charles sont repris : *Night Time is the Right Time*, *What'd I say*, *Georgia*...



Le festival Orangerie de Sceaux : Musique de Chambre

du 9 juillet
au 4 septembre



Tous les samedis et dimanches à 17h30, un concert de chambre de qualité à l'Orangerie du parc de Sceaux.

Malheureusement, les tarifs sont élevés (de 22 à 30 €) et on se demande quand va-t-on se décider à ouvrir aux petites bourses l'accès à cette musique sublime.

Les concerts d'« Atelier 13 »

13, avenue Beauséjour

Quartier La Fontaine à Antony

Comme chaque année, pour finir la saison musicale, « Atelier 13 » propose aux jeunes enfants musiciens-en-herbe du quartier La Fontaine de participer à un grand concert festif. Ainsi, **dimanche 19 juin prochain à 18h00**, ils pourront venir avec leurs instruments acoustiques et profiter du grand piano à queue de l'« Atelier » pour jouer les morceaux de leur choix devant leurs familles et amis. Un apéritif suivra permettant aux enfants de se détendre dans le jardin et aux parents de discuter... comme toujours ! Afin de bien préparer cet événement, il est impératif de nous contacter (Claudine et Paul-Henri Florès, 01 46 61 40 35 ou par mail p-h.flores@club-internet.fr) pour inscrire les jeunes musiciens et nous communiquer leur programme. S'ils ont besoin d'être accompagné au piano, ils disposeront d'au moins deux pianistes professionnels qui pourront les aider. Une répétition générale dans le lieu sera obligatoirement effectuée avant le samedi 18 juin à partir de 17h00.

Alors pour cette troisième édition du Grand Concert des Musiciens en Herbe du Quartier : tous à vos instruments !

Paul-Henri Florès

LA MUSIQUE POUR LES ENFANTS MALADES !

Le dimanche 11 septembre 2011, « Atelier 13 » participera à un grand concours de jeunes pianistes organisé par l'association *Les Virtuoses du Cœur* (<http://www.lesvirtuosesducoeur.com/>) au profit de l'association *Colline en Ré* et sa *Chaîne de l'Espoir* www.coline-en_re.com/.

Pour le premier niveau de ce grand concours national à but humanitaire, nous accueillerons donc deux jeunes pianistes qui viendront présenter chacun un récital de 45 minutes maximum (programme libre).

Chaque personne du public disposera d'une fiche d'évaluation qui lui permettra de participer en tant que jury ! Cette feuille sera remplie immédiatement après chaque récital et sera glissée dans une enveloppe avec un chèque de 20 euros à l'ordre des *Virtuoses du Cœur* ainsi qu'une fiche de demande de reçu fiscal (don déductible des impôts : 5 euros de coût réel ! (10 euros si vous assistez aux deux prestations et que nous votez pour les

deux candidats). Nous nous chargerons de collecter les enveloppes et de les remettre aux *Virtuoses du Cœur*. Vous pourrez ensuite vous tenir informé du résultat de ce premier tour sur le site Internet et suivre les tours suivants jusqu'à la grande finale qui devrait être retransmise en direct par la télévision en décembre. Bien entendu, nous organiserons un petit verre de l'amitié qui vous permettra de rencontrer les jeunes artistes à l'issue de cette après-midi musicale pas comme les autres !

Voici la présentation générique que vous pouvez lire sur le site du concours.

Une aventure musicale inédite !

Une aventure musicale unique. Prenez 2 000 jeunes pianistes talentueux répartis sur tout le territoire. Donnez-leur un public afin qu'ils s'expriment. Organisez-les, par sélections successives, en candidats concourant amicalement au niveau départemental, puis régional, jusqu'à une finale qui désigne le meilleur d'entre eux. Créez des jurys qui donnent la priorité à l'émotion.

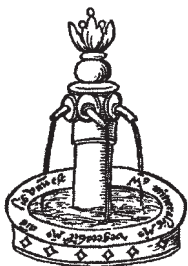
Une aventure musicale généreuse. Dites à tous ces jeunes gens que pendant qu'ils jouent et qu'ils concourent dans la simplicité et amicalement, ils sauvent des milliers d'enfants qui n'ont pas leur chance et qui, sans les soins des chirurgiens de la *Chaîne de l'Espoir*, mourront très vite. Ou que sans les efforts d'autres associations, ils ne seront pas instruits et leurs vies seront difficiles. Dites-leur qu'à chaque étape, leur public sera donateur pour ces enfants.

Alors, ces jeunes artistes, leurs familles, leurs professeurs, les hôtes des concerts du premier niveau de ce concours amical, leurs villes, leurs régions et leurs élus comprennent quelle aventure musicale et généreuse est créée avec les *Virtuoses du Cœur*.

Il y a en France des milliers de jeunes pianistes de haut niveau, formés dans les remarquables établissements que sont les conservatoires nationaux, régionaux et départementaux, et quelques autres écoles de qualité, grâce à de nombreux professeurs hautement qualifiés et passionnés. Nous les invitons à vivre cette grande aventure pour que leur musique pénètre au cœur de la sphère privée pour qu'elle touche au cœur tant d'invités qui découvriront grâce à eux qu'il n'est pas besoin d'être mélomane avant d'écouter et que leur musique et leur talent sauvent des vies.

Avec Coline en Ré et les Virtuoses du Cœur, la musique sauve des enfants.

Paul-Henri Florès



AGENCE LA FONTAINE

15, place de la Résidence
92160 Antony
Tél. 01 46 83 07 28 - 09 71 30 08 67
(communication locale)
Adresse mail : contact@alf-immo.fr

Le marché de l'immobilier de notre secteur

VENTE. Nous sommes confrontés non pas à un marché de spéculateurs avec ventes nombreuses et rotation rapide, mais à un marché de pénurie, avec des stocks très bas et un nombre élevé d'acheteurs potentiels pour chaque produit à vendre. Les prises de risque restent *a priori* limitées. Les hausses de prix constatées montrent tout de même des comportements en partie irrationnels : les acheteurs continuent à accepter des niveaux de prix clairement excessifs et à opérer des concessions marquées sur la qualité ou la taille du bien.

Les taux d'intérêt remontent depuis six mois, mais vous pouvez toujours financer votre projet immobilier dans de bonnes conditions !

À 4,15 % en moyenne sur 20 ans, les taux restent bas comparés à ces cinq dernières années (5,20 % sur 20 ans fin 2008).

Au total, depuis le début de l'année 2011, la hausse des taux fixes et variables atteint 0,45 point.

Nous pouvons vous indiquer par méthode de comparaison la bonne cible de prix pour la vente de votre bien, donc n'hésitez pas à nous contacter.

LOCATION. Dernier indice pour les révisions de loyer : Indice de référence des loyers pour le 1^{er} trimestre 2011 paru le 16 avril 2011 : 119,69, soit une variation annuelle de +1,60 % !

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Élisabeth et Lionel.

UNE ŒUVRE PRÈS DE CHEZ NOUS « ICI TOUT EST LUXE, CALME ET VOLUPTÉ »

Marie Madeleine Guimard aurait pu être chez elle, au premier étage du musée de Sceaux, dans ces boiseries exécutées vers 1770 pour son salon de « la folie¹ de Pantin » et transportée depuis au château.



Née en 1743, elle fut la plus grande danseuse de France pendant les vingt-cinq années qui ont précédé la Révolution de 1789.

Elle commença sa carrière de danseuse à 14 ans à la Comédie Française.

En 1789, elle prit sa retraite, se maria avec un danseur, puis vécut, modestement oubliée.

Le métier de danseuse avait obligatoirement, à l'époque, une connotation libertine, la plupart d'entre elles étaient célèbres pour leurs aventures galantes et Marie-Madeleine Guimard ne démentit pas cette coutume.

Guy Scarlette a écrit que « son théâtre privé servait tour à tour de scène artistique, de salon philosophique et de bordel ».

Le Prince de Soubise², le peintre Jean-Honoré Fragonard et d'autres intimes illustres se trouvèrent « réunis » au sein de ces boiseries.

Marie-Madeleine y recevait des personnalités telles que Voltaire et Mirabeau, le plus grand orateur de la Révolution. Dans ces boiseries persiste donc la présence de celui qui déclara le 23 juin 1789 : « Allez dire au Roi que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ». Venait également se divertir le Duc d'Orléans, celui qui vota la mort de son

cousin Louis XVI et qui était le gendre du Duc de Penthièvre, propriétaire du domaine de Sceaux en 1789.

Ce genre de boiseries s'appelle des lambris. Ce sont des boiseries faites de bois mouluré, sculpté et peint. Des œuvres des ornementistes sous l'autorité de l'architecte, ils seraient aujourd'hui nommés stylistes ou sculpteurs. Toutes les moulures et ornements en relief y sont travaillés en plein bois (et non rapportés) sur des bois de qualité.

Le développement des lambris au XVIII^e siècle s'explique par le fait qu'à cette époque, on se mit à préférer les petites pièces à l'ambiance chaleureuse plutôt que les grands appartements. On vit donc se multiplier des pièces petites, pour être mieux chauffées, desservies par des couloirs, pour préserver l'intimité.

Le décor devint plus frais et plus riant. La peinture recouvre les panneaux des lambris, les portes et aussi les plafonds.

Les boiseries de fond étaient d'une teinte renforcée par celle qui recouvre les moulures et les parties sculptées. Malgré la polychromie, on recherchait une harmonie générale.

Pour augmenter la luminosité des pièces, on choisissait du blanc avec moulture en or, ou des couleurs tendres telles que le vert d'eau, le gris, la couleur jonquille, le lilas ou le rose.

Selon le degré de soin apporté à la décoration, on étendait de deux couches minimum jusqu'à dix.

Le décor qui nous occupe est attribué au peintre Alexis Peyrotte (1699-1769) qui a travaillé à Versailles et à Fontainebleau. Sur ces lambris vert d'eau sont peintes des fleurs aux couleurs vives.

Pour apprécier, il n'est pas nécessaire de savoir danser.

Lydia Loubet

1. Folie : petit manoir de campagne.

2. Le Prince de Soubise est celui qui se fit une gloire avec la sauce à l'oignon qui agrémentait ses canetons, à base de sauce blanche, oignons, vin blanc, bouillon, beurre et crème.

NOVEL'Hair
Nouveau près de chez vous !

NOVEL'HAIR

Novel'Hair
2 place de la résidence - 92160 Antony
Tél. 01.49.73.51.75

Coiffure mixte
et maquillage semi-permanent

OFFRE DE BIENVENUE
- 5€ sur une coupe femme
- 3€ sur une coupe homme
pour toute personne munie de ce coupon
(offre valable une seule fois par personne jusqu'au 30/11/2018)

Nocturne le jeudi 20h
-20% sur la couleur le jeudi
-20% pour les -20 ans le mercredi
Journée continue 9h-19h du mardi au samedi

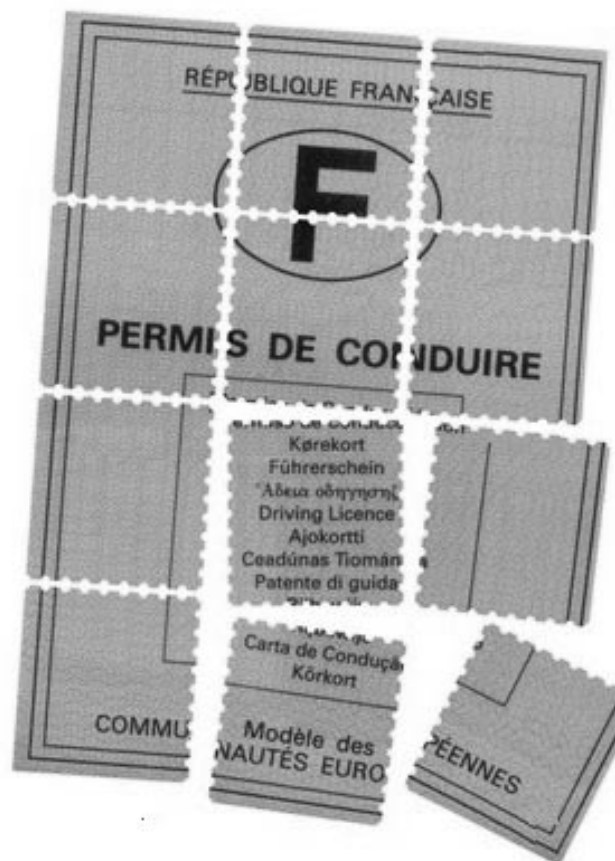
LE PERMIS DE CONDUIRE À POINTS

Depuis la loi du 10 juillet 1989 (N°89-469) mise en application le 1er juillet 1992, le permis à points a été instauré. La loi n'étant pas inscrite dans le marbre, une autre loi peut ainsi transformer vos droits. Il en est ainsi pour votre permis passé d'une obtention à vie à une obtention sous condition de conserver tous ses points (12). Associé à tout un système de « rachat et récupération » de point qui me semble ressembler plus à une grande braderie qu'à une réelle réflexion sur la conduite dangereuse (récupération des points au bout d'un an ou trois selon les cas, stage de sensibilisation payant...).

Peu de chance d'échapper une fois dans sa vie à la suppression de quelques points, les radars et les contrôles routiers sont seuls à proliférer dans cette période de crise. Si cela est la seule façon de réduire le nombre de morts sur la route, pourquoi nous en plaindre, espérons que ce soit le seul but recherché. Pourtant, nous ne fonctionnons de plus en plus que par des interdits et des sanctions associées. Cela ne me semble pas forcément permettre l'éclosion de gens responsables et citoyens. D'autre part, nos libertés individuelles ou notre perception de « notre libre arbitre », sous couvert de sécurité (routière, santé publique, autre...) sont de plus en plus limitées.

Que savons-nous exactement de nos droits et de nos devoirs et de ce que nous coûtera d'outrepasser la loi ? Voici donc la liste des infractions entraînant des pertes de points.

Mais avant tout, sachez que vous pouvez toujours contester un procès verbal à condition de ne pas le payer immédiatement. En effet, les points ne sont retirés soit qu'une fois



Société AELEC
*Agencement
& Electricité*

Agencement intérieur/extérieur
Electricité générale – Neuf/Rénovation
Mise en conformité
Réseau V.D.I. résidentiel et tertiaire
Motorisation d'accès (portail, garage...)
Eclairage extérieur résidentiel

M. MULAT
23, avenue des Cottages
92340 BOURG LA REINE
Tél. 09 62 32 91 01
Fax. 01 41 13 87 94
Mob. 06 45 14 87 13
aelec.mulat@orange.fr

l'amende payée (en la payant vous acceptez la reconnaissance de l'infraction), soit une fois tous les délais passés après l'amende majorée non payée. Vous avez 45 jours pour payer une amende, alors prenez le temps de réfléchir...

D'autre part, vous devez savoir que le retrait de points s'applique uniquement pour les infractions au code de la route dans un véhicule nécessitant un permis. On ne peut donc pas vous retirer de point si vous conduisez un vélo ou un cyclomoteur. Par contre, les infractions pénales (mise en danger intentionnellement d'autrui, conduite en état d'ivresse, délit de fuite) peuvent entraîner une suspension de permis indépendamment du véhicule conduit lors de l'infraction.

Pour finir, lorsque le solde de points est nul sur le fichier national du permis de conduire, le contrevenant reçoit une lettre recommandée (48S1) qui signifie l'invalidation du permis et l'interdiction de conduire.

Perte de 1 point

Pour les infractions ayant entraîné une condamnation pour :

- chevauchement d'une ligne continue seule ou quand elle n'est pas doublée d'une ligne discontinue du côté de l'utilisateur ;
- dépassement de moins de 20 km/h de la vitesse maximale autorisée.

Perte de 2 points

- Pour les infractions ayant entraîné une condamnation pour :
- circulation ou stationnement sur le terre-plein central de l'autoroute ;
 - dépassement de la vitesse maximale autorisée comprise entre 20 km/h et moins de 30 km/h ;
 - accélération de l'allure par le conducteur d'un véhicule sur le point d'être dépassé ;
 - usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation ;
 - usage d'un appareil testant la présence d'un radar.

Perte de 3 points

- Pour les infractions ayant entraîné une condamnation pour :
- circulation sur les bandes d'arrêt d'urgence ;
 - dépassement de la vitesse maximale autorisée compris entre 30 et 40 km/h ;
 - dépassement dangereux ;
 - changement important de direction sans avoir averti et s'être assuré que la manœuvre est sans danger pour les autres usagers ;
 - non-port de la ceinture de sécurité pour les conducteurs de voitures et de camionnettes ;
 - non-port du casque ou port d'un casque non homologué pour les conducteurs de deux roues immatriculés ;
 - stationnement sur la chaussée, la nuit ou par temps de brouillard en un lieu dépourvu d'éclairage public, d'un véhicule sans éclairage ni signalisation ;
 - arrêt ou stationnement dangereux ;
 - franchissement d'une ligne continue seule ou quand elle n'est pas doublée par une ligne discontinue du côté de l'usager ;
 - circulation sans motif sur la partie gauche de la chaussée ;
 - non respect des distances minimales imposées entre véhicules.

Perte de 4 points

- Pour les infractions ayant entraîné une condamnation pour :
- non respect de la priorité ;

- non respect de l'arrêt imposé par le panneau « stop » ou par le feu rouge fixe ou clignotant ;
- dépassement de 40 km/h (et inférieur à 50 km) de la vitesse maximale autorisée ;
- circulation la nuit ou par temps de brouillard en lieu dépourvu d'éclairage public, d'un véhicule sans éclairage ni signalisation ;
- marche arrière ou demi-tour sur autoroute ;
- circulation en sens interdit.


Perte de 6 points

- Pour les contraventions et délits suivants :
- dépassement de 50 km/h ou plus de la vitesse maximale autorisée ;
 - homicide ou blessures involontaires entraînant une incapacité totale de travail ;
 - conduite ou accompagnement d'un élève conducteur avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 gramme par litre de sang (ou 0,25 mg/l d'air expiré) ;
 - refus de se soumettre aux vérifications d'alcoolémie ;
 - conduite après usage de stupéfiants ou refus du dépistage de stupéfiants ;
 - délit de fuite ;
 - refus d'obtempérer, d'immobiliser le véhicule et de se soumettre aux vérifications ;
 - entrave ou gêne à la circulation ;
 - défaut volontaire de plaques d'immatriculation et fausses déclarations ;
 - utilisation volontaire de fausses plaques d'immatriculation ;
 - conduite malgré rétention ou suspension du permis ;
 - refus de restitution du permis.

Perte maximale de points

Pour plusieurs infractions simultanées on peut perdre au maximum 8 points.

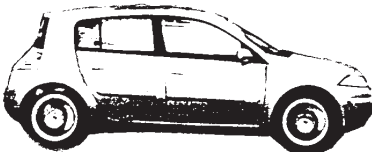
Sylvie Blanzin



RENAULT BOURG-LA-REINE
Garage des COTTAGES
19 avenue des Cottages
Tél. 01 43 50 13 75

200 m RER
Parc de Sceaux
CARROSSERIE TOUTES MARQUES

VENTE NEUF
&
OCCASION



LE VINAIGRE BLANC



On le dit incolore, blanc ou cristal, mais il est surtout puissant, écologique et bon marché.

Les Romains lui attribuaient des propriétés médicinales, ils se servaient de vinaigre pour purifier leur eau.

Depuis une dizaine d'années, il est surtout connu pour conserver les cornichons.

Peut-être pouvons-nous ici lui rendre quelques lettres de noblesse.

Le vinaigre blanc peut être utilisé en cuisine comme produit d'entretien, en cosmétique, dans le jardin et en sport. Il aurait aussi des vertus médicinales (voir encadré).

En cuisine

La plus connue des sauces est la vinaigrette, mais en fait, devant l'afflux des différents vinaigres (balsamique, de cidre, de vin, de fruit...), le vinaigre blanc est plutôt délaissé pour cet usage.

Mais on peut lui trouver d'autres utilités...

Le vinaigre servira à attendrir, à désinfecter et nettoyer la viande. Une langue de bœuf, par exemple, doit être impérativement trempée dans l'eau vinaigrée.

Quelques gouttes dans l'eau de la salade délogeront les petites bêtes.

Un chiffon ou un coton imprégné de vinaigre sur vos fruits ou légumes les protégeront.

Il est bien sûr excellent pour la conservation, tomates cerise, cornichons, salicornes ou autres condiments. Il suffit

de mettre du vinaigre dans un bocal et d'y ajouter les condiments lavés et séchés.

Un produit d'entretien

C'est un acide, ce qui lui permet d'être un bon détartrant, mais aussi un désinfectant, un désodorisant, un adoucisseur, un dégraisseur, un rehausseur de couleur, etc.

Avec une éponge imbibée de vinaigre, vous pouvez nettoyer carreaux et faïence, évier et gazinière et, dans votre eau de lavage, dégraisser vos sols.

Le vinaigre redonnera vie aussi aux **feutres** de vos enfants : il suffit de mettre quelques gouttes de vinaigre dans un pot et d'y faire tremper le feutre.

Dans le journal n°102, vous avez vu comment nettoyer votre **micro-ondes**.

Et, bien sûr, vous pouvez l'utiliser pour un nettoyage sans trace des **vitres et des miroirs**. Mélanger 1 dose de vinaigre avec 5 doses d'eau pour obtenir un produit nettoyant pour les vitres des plus efficaces.

Pour nettoyer vos robinets : humidifiez du Sopalin avec du vinaigre blanc, et enroulez-le autour de vos robinets. Ils ressortiront détartrés et désinfectés.

Une poudre à récurer économique : mélangez deux cuillères à soupe de vinaigre blanc à deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude.

Il agit comme solvant. Chauffé, il vous permettra aussi d'ôter des résidus de colle des autocollants.

En tant que détartrant, vous pouvez l'utiliser pour vos cafetière, bouilloire, machine à laver le linge et la vaisselle. Il suffit de faire fonctionner vos appareils remplis de vinaigre avec un peu d'eau.

Vous pouvez ensuite récupérer le vinaigre ainsi chauffé pour vos toilettes, cela les désinfectera, mais aussi enlèvera les traces de calcaire qui s'incrustent au fond des cuvettes.

Central Optique

TOUT POUR LA VUE

**65, boulevard du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine**

LENTILLES DE CONTACT

01 46 61 84 91

Pour déboucher un évier, versez un verre de bicarbonate de soude dans votre canalisation, puis versez-y un verre de vinaigre blanc. Les deux produits vont mousser en se mélangeant et nettoyer ainsi votre canalisation. Laissez agir pendant quelques minutes, puis rincez à l'eau chaude pendant plusieurs minutes.

ATTENTION : ne jamais mélanger vinaigre et eau de javel.

Le vinaigre vous permettra d'enlever une tache (betterave ou autre) sur les mains.

Pour la vaisselle : le vinaigre élimine la graisse, il nettoie et dégraisse le verre et fait briller votre vaisselle si vous en mettez un peu dans votre eau de rinçage. Il peut également remplacer le liquide de rinçage de votre lave-vaisselle, il vous suffit de remplir le bac avec du vinaigre blanc.

Les casseroles en cuivre brilleront, frottées avec une petite poignée de gros sel aspergée de vinaigre.

Pour le linge, c'est un bon adoucisseur. D'autre part, il évitera aussi à votre linge de déteindre. Vous pouvez faire tremper le tissu qui dégorge un après-midi dans une baignoire d'eau avec deux verres de vinaigre.

Le vinaigre des 4 voleurs...

Lors de la terrible épidémie de peste qui mortifia la ville de Toulouse entre 1626 et 1631, tuant 20 % de la population, quatre voleurs eurent l'audace de détrousser les pestiférés morts ou mourants, et ce, sans être eux-mêmes contaminés ! Ils entraient dans les maisons, là où personne n'osait s'avancer pour dépouiller les innombrables victimes de la peste. D'où leur venait cette assurance ?

Les 4 voleurs emprisonnés déclarèrent détenir une formule secrète qui les protégeait de la contagion ; ils acceptaient de la dévoiler pour peu qu'on leur laisse la vie sauve. On le leur promit ; on prit note de leur formule, puis on les pendit au lieu de les brûler vif.

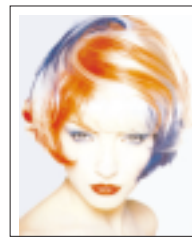
En fait les voleurs se frottaient la peau avec du vinaigre mélangé avec différentes herbes. Dès lors, le « vinaigre des 4 voleurs » entra dans l'histoire. Il fut inscrit au Codex dès 1748 et fut longtemps vendu en pharmacie comme antiseptique naturel d'usage externe. On trouve, dans un traité de 1839 « La médecine et la chirurgie des pauvres », des moyens à base de vinaigre pour se protéger de la peste : il fallait s'entourer de vapeurs alcooliques ou de vinaigre blanc. On enduisait de vinaigre le courrier, les poignées de porte et tout ce qui entraînait en contact avec la peau.

Pourquoi le vinaigre était-il efficace contre la peste ? Car c'est un antiseptique, il empêche la prolifération des bactéries sur la peau. Les Égyptiens en enduisaient leurs morts pour retarder la putréfaction car celle-ci est due justement à la multiplication des microbes.

Sylvie Blanzin

Studio coiffure

67, avenue Raymond Aron - RN 20
(face Sanofi Aventis)
92160 Antony
Tél. 01 43 50 07 16



Femmes

Hommes

Enfants

Josiane et son équipe vous proposent :

Forfait jeunes - 20 ans : - 20%

Forfait - 10 ans : 18 €

Technicienne spécialiste
mèches et balayages

Avec et sans rendez-vous

du mardi au samedi de 9 heures à 19 heures
Nocturne le jeudi jusqu'à 20 heures

Le vinaigre comme cosmétique

Un rinçage au vinaigre blanc permet aux cheveux d'être plus brillants. C'est aussi un excellent antipelliculaire.

Efficace aussi pour les pieds qu'il assèche et débarrasse des champignons au cours d'un bon bain de pied.

Le vinaigre au jardin

Pour nettoyer les pots de jardin et retirer les traces de calcaire. Comme désherbant : non dilué sur les mauvaises herbes.

Permet de conserver la vitalité des fleurs cueillies : en ajoutant 2 cuillères à café de vinaigre et 1 cuillère à café de sucre pour chaque 250 ml d'eau, il permet de conserver la fraîcheur des fleurs plus longtemps.

Le vinaigre peut aussi être un substitut à une pommade contre les piqûres d'insectes.

Le vinaigre en sport : vélo

Dans le monde du vélo, le vinaigre est utilisé comme antidérapant. En effet, sur route humide, les pneus imprégnés de vinaigre adhèrent beaucoup mieux.

Sylvie Blanzin

HISTOIRE DU LOTISSEMENT DES CASTORS DE LA BIÈVRE (SUITE ET FIN) : DE LA RÉPARTITION DES PAVILLONS AUX REPAS ANNUELS EN PASSANT PAR LA CRÈCHE LA FONTAINE...



Notre deuxième article, paru dans le numéro de mars dernier, retraçait la construction du lotissement, mais une fois l'essentiel des travaux achevés, il restait

encore à tirer au sort les pavillons : en effet, pour que chacun travaille avec la même ardeur à la construction de tous les bâtiments, il avait été décidé que l'attribution de la parcelle et du pavillon se ferait par tirage au sort à la fin des travaux. Mais le problème s'avéra si complexe qu'on envisagea même un moment d'aller chez Bull !

Voici comment on procéda finalement : chacun classa par ordre de préférence les 72 pavillons. Puis le bureau centralisa les listes, les étudia, synthétisa les préférences exprimées. Il expliqua ensuite que l'on s'efforcera de satisfaire au mieux les choix et que le plus mal servi aurait tout de même son seizième choix assuré. Or, après le tirage au sort, la plupart des Castors s'estimèrent satisfaits du pavillon obtenu, à quelques exceptions près qui justifiaient un second tour. Néanmoins, alors qu'une possibilité d'échange avait été offerte, elle fut beaucoup moins utilisée qu'on aurait pu s'y attendre, même si certains y eurent recours. D'ailleurs, pas un seul Castor n'eut son pavillon attribué au-delà de son troisième choix.

Après l'affectation, les remboursements furent modulés en tenant compte de la superficie des terrains. Les parcelles avaient été dessinées en fonction des contraintes du terrain, mais il y eut quelques modifications ; en raison du cahier des charges, d'abord, deux ou trois zones de parking avaient été prévues : en fait, ces surfaces restées disponibles furent réparties très rapidement et utilisées comme terrains individuels avant même que les gens ne s'installent. On ne pouvait alors imaginer l'inflation du nombre de voitures : en 2011, en revanche, la plupart des résidents, utilisant de surcroît leur garage à d'autres fins, les voitures sont très souvent garées dans la rue, à cheval sur le trottoir ! Par ailleurs, en bordure de Bièvre se trouvait un grand terrain initialement

prévu comme terrain de jeux pour les enfants mais très vite, il fut cédé, à un prix très modique et fort intéressant, aux quatre riverains concernés. N'en déduisons pas que les Castors, une fois propriétaires, perdirent tout sens collectif ! Dans ce quartier toujours très calme, à l'écart des rues passantes, règne un esprit convivial de « village » : dès les beaux jours, les enfants se retrouvent pour jouer dans la rue tandis que les adultes se parlent au-dessus des haies ou s'attardent sur le trottoir pour bavarder.

Mais revenons à l'installation des Castors : en juillet 1957, près des trois quarts des 72 Castors emménagèrent même si certains n'avaient pas tout à fait fini l'escalier intérieur conduisant du sous-sol au grenier. À ce moment-là, il n'y avait pas encore de jardins et les rues non goudronnées étaient pleines de gadoue.

Aménagements extérieurs : jardins et rues

De 1957 à 1959 eurent lieu les aménagements extérieurs de chaque pavillon, murets de clôture, trottoirs et bordures. Les rues furent alors couvertes d'un ensemble de pierres appelé « blocage », soit remblais de métro, soit pavés de la ville de Paris. Ce blocage, recouvert de terre, fut tassé avec un rouleau compresseur « historique » datant de la première guerre mondiale. À l'origine propriété de l'armée américaine, il fut récupéré et réparé par les Castors, utilisé pour faire les rues, puis revendu au prix de la ferraille quand il eut rempli son devoir ! En 1977, les rues réalisées par les Castors dans le lotissement furent cédées pour un franc symbolique aux mairies de Bourg-la-Reine et d'Antony en vue de leur classement dans le domaine public : leur revêtement et leur entretien incombèrent désormais aux deux municipalités. Celle d'Antony vient justement de rénover complètement la portion de la rue de Châteaufort relevant de son territoire...

L'évolution du lotissement : en cinquante-quatre ans, que s'est-il passé de marquant ?

D'abord, saviez-vous que la crèche La Fontaine était à l'origine une maison « Castor » ?

En 1986, en effet, après le décès d'une femme de Castor, veuve depuis vingt ans, sa maison fut rachetée de justesse par la municipalité d'Antony qui fit valoir son droit de préemption alors que des acquéreurs avaient déjà signé la promesse de vente et imprudemment commencé quelques travaux ! Une forte demande s'était en effet exprimée dans le quartier La Fontaine, limitrophe du lotissement des Castors, pour l'ouverture d'une crèche. Les travaux eurent lieu de 1987 à 1988. On procéda d'abord à la démolition du pavillon existant, ce qui parut particulièrement pénible à tous ceux qui avaient participé à sa construction en 1955-1957 ; mais le besoin auquel répondaient ces travaux était pressant et la construction de la crèche put commencer assez vite. Les architectes furent tenus de concevoir un toit en prolongement et en harmonie avec les toits des voisins mitoyens de la rue Châteaufort et de la rue P. Kohlmann. La crèche ouvrit en septembre 1988, du côté de cette rue.

Les résidents

Sur 72 pavillons, un petit tiers seulement des habitants sont des Castors d'origine. Plusieurs sont morts, d'autres ont déménagé, d'autres sont partis en retraite. Cinq pavillons ont été repris par des filles de Castors. Plusieurs pavillons ont déjà changé deux à quatre fois de propriétaire, mais le noyau le plus ancien est suffisamment stable pour que les « traditions » subsistent, les nouveaux habitants les adoptant volontiers en général.

Les repas de quartier

Une tradition justement de repas annuels et conviviaux s'est instaurée, depuis 2000, à l'initiative d'une

filles de Castor et d'une résidente qui a déménagé depuis. Ces repas ont lieu en général un dimanche de septembre et réunissent environ soixante personnes autour d'un buffet. L'organisation a été assurée jusqu'à maintenant par des gendres de Castor et leurs épouses. Chaque résident inscrit s'engage à apporter entrée ou plat ou dessert ou boisson : les organisateurs centralisent et complètent. Un punch préparé et servi par un résident et très apprécié garantit une atmosphère euphorique ! Depuis 2002, à la demande d'un organisateur, la municipalité de Bourg-la-Reine prête un chapiteau, indispensable en cas de pluie et bien utile même par beau temps... Les 40 ans et 50 ans du lotissement ont été marqués en 1997 par un repas à la villa St Cyr et, en 2007, par la pose d'une plaque. Située à l'angle de la rue de Châteaufort et de l'avenue des Cottages, elle rappelle les dates et les conditions de construction des pavillons. Les 90 ans de notre doyen ont été également dûment célébrés en février dernier dans une salle située sous les tribunes du stade de Bourg-la-Reine.

En conclusion, on est tenté de se demander si une telle entreprise pourrait avoir lieu de nos jours. Ce n'est pas sûr, même si la crise du logement sévit encore, même si quelques expériences comparables peuvent encore avoir lieu de façon très marginale... En banlieue parisienne, le prix du foncier est plus que jamais rédhibitoire. Quant aux nouvelles générations, seraient-elles prêtes à la discipline collective et au dur travail pris sur les temps de loisir ? Raison de plus pour garder la mémoire de cette aventure qui a façonné un aspect de notre quartier !

Françoise Maréchal

Carterie Presse



Tabac Loto

LA LIBRAIRIE PAPETERIE « LA FONTAINE »

Vous accueille du lundi au samedi
de 8h15 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
et le dimanche de 9h00 à 12h30

Travaux Photos + Faire-part + Cartes téléphoniques

13, place de la Résidence 92160 Antony

Tél. 01 43 50 15 29

Fax 01 41 13 99 82

Nos prochaines activités



Balades 2011

Dimanche 19 juin

Forêt de Carnelle.

Dimanche 25 septembre

Forêt de Chantilly.

Dimanche 16 octobre

Forêt de Fontainebleau.

Dimanche 20 novembre

Le Vexin.

Dimanche 11 décembre

Les jardins de Versailles.

Programme susceptible de modifications.

Recommandations

Rendez-vous à 8h30 devant Simply Market
Déplacement en voiture (dédommagement de
4 euros à régler au chauffeur).

Marche de 16 à 18 km.

Chaussures confortables conseillées.

Repas sorti du sac.

S'inscrire auprès de Catherine.

Inscription à l'association obligatoire (9 euros).

Responsable : Catherine Maville (01 47 02 31 23)

Merci de ne pas lui téléphoner le dimanche matin !

Mail : catherinemaville@gmail.com

Dates à retenir

- **Samedi 28 mai**, Foire à tout.
- **Samedi 11 juin**, Fête de la Saint Jean à partir de 19h.
- **Mercredi 22 juin**, Exposition ateliers d'arts plastiques de 15h30 à 18h.
- **Lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 juillet**, Stages d'arts plastiques.

Dans votre prochain numéro

- **Le sucre sans calorie, la stévia... ces brevets sur les plantes !**
- **Danser près de chez nous.**
- **Nids de poule**
- **Les nouvelles du quartier**
- **La piscine des Blagis**

Si vous avez un article ou un sujet que vous voulez voir publier dans le journal du quartier, vous pouvez nous le faire parvenir.

Il sera soumis au comité de lecture pour publication. Vous pouvez l'envoyer par courrier à l'adresse suivante : Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex, 118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony ou par mail : « sylblanz@yahoo.fr ».

Ne manquez pas les promenades-découvertes de Lydia Loubet

Un dimanche dans le mois, visite commentée par une passionnée d'histoire sur Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony. **La prochaine promenade-découverte aura lieu début juillet.**

Pour tous renseignements, tél. 01 47 02 27 68

Le site de l'association : <http://vivrefontaine.free.fr>

Le Quartier - Bulletin de l'association Vivre à la Fontaine Saint-Ex

118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony

Directrice de la publication : Sylvie Blanzin

Ont participé à ce numéro

Pour les textes : S. Blanzin, G. Fabbri, D. Ferrando-Durfort, P.-H. Florès, I. Gellée, L. Loubet, F. Maréchal, J. Touzeau,

Pour les illustrations : F. Acquaviva, J. Touzeau.

ISSN 0399- 0249